



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2018

Épreuve E2
COMMUNICATION, MÉDIATION
U 21

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

<u>Document 1</u> : Statistiques du quartier des Couronneries	page 2
<u>Document 2</u> : Contrat de ville de Grand Poitiers 2015-2020.....	page 4
<u>Document 3</u> : Violences urbaines aux Couronneries.....	page 5
<u>Document 4</u> : FJT ou RHJ	page 6
<u>Document 5</u> : Brochure de la Résidence Habitat Jeunes Poitiers Couronneries	page 7
<u>Document 6</u> : Extrait du livret d'accueil de RHJ-PC.....	page 8
<u>Document 7</u> : Fiche spécifique ateliers.....	page 9

**Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du dossier technique.
Ce dossier technique comprend 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.**

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 1 sur 9

Document 1
Statistiques du quartier des Couronneries
Comprenant Provence, Europe, Nimègue et Aliénor d'Aquitaine



Construit dans les années 60 sous forme de ZUP, ce secteur souffre de la faible lisibilité de sa trame urbaine, liée à un aménagement donnant une place prépondérante à la voiture.

Hormis l'axe Schuman – Kennedy la hiérarchie des espaces est peu lisible. Le secteur comporte de nombreuses frontières ressenties, enclavant des îlots entiers. Aucun maillage piéton structurant ne permet de cheminer aisément. Seuls les habitants des Couronneries y ont des repères.

Les équipements sont présents mais ils sont dispersés sans grande visibilité. Seul, le marché, le plus grand du département, constitue un pôle de rayonnement et d'attractivité. Mais parallèlement, malgré sa population importante, le secteur connaît une fragilité commerciale en lien avec la précarisation des habitants. La vacance commerciale donne une image peu valorisante du cœur du quartier.

Les bâtiments et leurs abords ont été conçus dans les années 1960, à l'époque du « tout voiture ». Il en résulte un manque manifeste de douceur dans la transition entre l'espace public et l'intérieur des immeubles.

Ainsi, un des objectifs majeurs pourrait consister à donner envie à des personnes extérieures de venir habiter ici. Actuellement, on vient aux Couronneries, en particulier pour le marché, mais pas dans l'intention d'y habiter et uniquement dans un périmètre restreint. L'amélioration de la lecture urbaine et des espaces publics est nécessaire pour inverser ce constat.

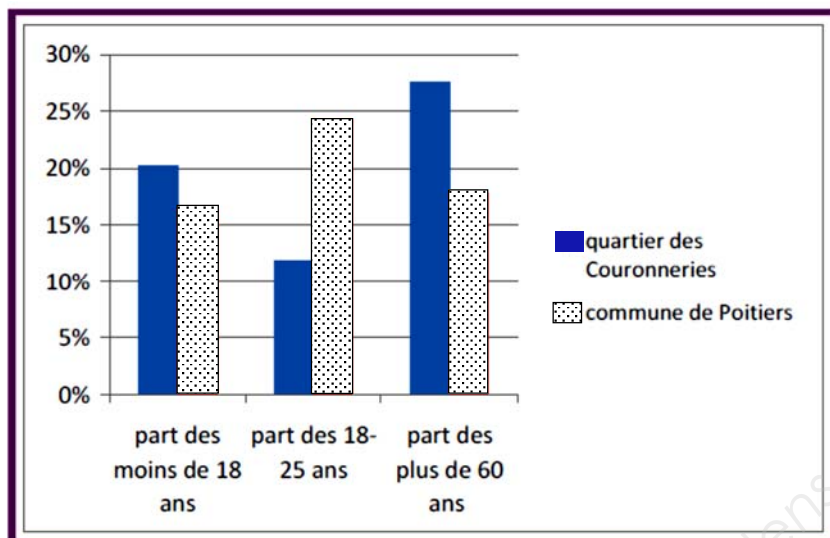
Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 2 sur 9

Document 1 (suite)

Fiche d'identité du quartier des Couronneries de la commune de Poitiers

	quartier	commune
population totale	8 293	87 906
Nombre d'hommes	3 383 (40,8%)	40 318 (45,9%)
Nombre de femmes	4 910 (59,2%)	47 588 (54,1%)
% des étrangers	13,6%	7,7%
% des immigrés	15,8%	9,2%

Age de la population du quartier par rapport à celle de la commune *Source : Insee 2011*



Caractéristiques des allocataires CAF	quartier	commune
Part d'allocataires touchant le RSA	36,9%	19,2%
Part d'allocataires CAF touchant l'allocation logement	86,8%	83,6%
Part des bas revenus parmi les allocataires	55,5%	33,1%
Part des familles monoparentales	35%	11,7%
Familles nombreuses (3 enfants et plus parmi les allocataires qui ont des enfants)	26,8%	23,6%

Source : Insee 2013

Formation	quartier	commune
Part des non diplômés chez les hommes âgés de 15 ans et +	24,8%	13,8%
Part des non diplômées chez les femmes	26,4%	14,8%

Source : CGET 2011

Emploi	quartier	commune	agglomération
Taux de chômage homme	28,6%	16,7%	13,1%
Taux de chômage femme	24,8%	15,3%	12,4%

Source : GGET 2011

Logement	quartier	commune
% des résidences principales occupées par des locataires	74,2%	68,5%
	dont 82,4% en HLM	
% des résidences principales occupées par des propriétaires	24,8%	29,4%

Source : INSEE 2011

Santé	quartier	commune
CMUC* hommes	32,3%	19,6%
CMUC* femmes	30,3%	19,1%

* Couverture Maladie Universelle Complémentaire

Source : Extrait du contrat de ville de Grand Poitiers 2015-2020

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 3 sur 9

Document 2

Contrat de Ville de Grand Poitiers 2015-2020



Le Contrat de Ville 2015-2020 vise à mettre en œuvre le projet de développement social, économique et urbain au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération de Poitiers.

Quatre quartiers (Beaulieu, Bel Air, les Trois Cités et les Couronneries-Saint-Eloi) comptent 14 361 habitants résidant dans les périmètres des quartiers politiques de la ville.

Le contrat de ville

Compétence de plus de 14 ans pour Grand Poitiers, la politique de la ville est un élément fort de la vie politique communauté de Grand Poitiers.

L'élaboration du Contrat de Ville 2015-2020, s'est faite en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire : l'État et ses services (Éducation Nationale, DDCS¹, DDSP², DRAC³, DIRECCTE⁴, DRDFE⁵, DDT⁶), la Justice, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Régionale de Santé, Pôle Emploi, la Région, le Conseil Départemental, la Caf, les bailleurs sociaux (Logiparc SIPEA Habitat, Habitat de la Vienne et la SAR HLM), les Chambres Consulaires, la MLI, les Comités et Conseils de quartier.

Tous ont participé à l'élaboration du diagnostic et à la définition des enjeux, soit un total de 17 signataires.

Ce nouveau Contrat de Ville se fonde sur 3 piliers :

- la cohésion sociale ;
- le cadre de vie et le renouvellement urbain ;
- le développement économique et l'accès à l'emploi.

Auquel il convient de rajouter,

- la citoyenneté avec notamment le travail de préfiguration pour la mise en place des 5 conseils citoyens sur le territoire ;
- la jeunesse ;
- l'égalité homme/femme ;
- la lutte contre les discriminations.

Signature, le 11 juin 2015

C'est en présence de Myriam El Khomri, secrétaire d'État auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargée de la politique de la Ville, qu'a été signé le contrat de ville de Grand Poitiers 2015-2020.

¹ DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale

² DDSP : Direction départementale de la sécurité publique

³ DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

⁴ DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

⁵ DRDFE : Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité

⁶ DDT : Direction départementale des territoires

Source : <http://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Contrat-de-ville-Poitiers-2015-2020>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 4 sur 9

Document 3

Violences urbaines aux Couronneries

la Nouvelle
République.fr

Vienne - Poitiers - 22/09/2016 05:38

Une nouvelle violence importée dans les quartiers



L'incendie en plein jour d'une voiture de police a choqué les habitants des Couronneries.

Poitiers.fr

De plus en plus, les policiers sont confrontés à des formes de violences nouvelles importées ou copiées sur les banlieues parisiennes.

C'est un défi en plein jour. Un pied de nez. L'affaire de la voiture de police incendiée mardi en début d'après-midi rue des Couronneries, n'a rien d'anodin. Elle marque un peu plus ces nouvelles formes de violences auxquelles les policiers sont confrontés depuis cinq ans à Poitiers.

Aux Couronneries, à Beaulieu, à Saint-Eloi comme aux Trois-Cités, les fonctionnaires de police voient de plus en plus des comportements qui n'existaient pas avant ou à la marge.

« Nous sommes face à des jeunes, parfois très jeunes, qui n'ont pas peur de la police et qui n'ont pas peur de s'y attaquer directement », notent des policiers.

« Mardi, on ne sait pas encore précisément ce qui s'est passé, mais on peut se demander si cette voiture de police qui était là depuis une heure et demie par rapport à un décès à domicile ne les a pas gênés. C'est la réaction classique, ici c'est mon quartier, la police n'a rien à y faire. Ils ont aussi pu penser que l'on venait chercher quelqu'un. ». De là à aller chercher de l'essence pour enflammer la voiture de la patrouille en plein après-midi, il y a un fossé qui a été franchi sans sourciller. Et c'est bien ce qui inquiète.

« Il y a des jeunes qui copient ce qui se passe dans les banlieues parisiennes. Et puis il y en a aussi qui en viennent et qui ont importé à Poitiers ce mode de fonctionnement », confie un policier. À la fois dans leurs "relations" avec la police et dans celle avec les autres quartiers. Le premier épisode marquant remonte à décembre 2010, quand un groupe de jeunes de Saint-Eloi est interpellé avec un stock de mini-cocktails Molotov. C'est la suite d'une guerre larvée avec une bande des Trois-Cités émaillée notamment par des tirs depuis des voitures ! Depuis, ces conflits et opérations de représailles armées entre jeunes de quartiers se sont multipliés.

Voiture incendiée : deux suspects arrêtés

Ils sont jeunes, très jeunes même. Mardi, quelques heures après l'incendie criminel d'une voiture de police, puis hier après-midi, deux jeunes garçons de 15 ans ont été interpellés par les nombreux policiers de Poitiers mobilisés sur cette enquête. « Il y a une bonne collaboration de la population choquée par ce qui s'est passé. Les gens sont sensibilisés et nous apportent des informations », confie la police.

Alors que le premier suspect interpellé nie les faits qui lui sont reprochés, le parquet indique que des témoins reconnaissent formellement sa présence au sein du groupe qui se trouve près du véhicule incendié. Sa garde à vue a été prolongée hier. Ce jeune garçon n'est pas un inconnu pour les services de police et la justice. Tout comme le deuxième jeune interpellé hier après-midi dans le quartier des Couronneries.

E.C.

Source : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Faits-divers-justice/>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 5 sur 9

Document 4 FJT ou RHJ

Un Foyer de jeunes (également appelé *Foyer pour Jeunes Travailleurs* ou *Habitat Jeunes*) est un mode d'hébergement.

Les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) sont des organismes à but non lucratif qui mettent à disposition des jeunes, un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement et leur restauration, ainsi que des moyens visant à favoriser leur insertion sociale et aider les jeunes à entrer dans la vie active.

Ils ont à la fois une fonction « logement » et une fonction « socio-éducative » : ils mettent à disposition des jeunes un ensemble de lieux, le logement, un espace restauration éventuellement, des salles informatiques, bibliothèques, leur permettant de favoriser leur insertion dans la vie sociale.

Parallèlement à cela, les FJT ou RHJ ont pour missions de proposer un hébergement, de favoriser l'apprentissage de leur citoyenneté ainsi que la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'actions concernant la vie quotidienne, l'emploi, la mobilité, la formation, les loisirs, la culture.

C'est pourquoi les FJT relèvent d'une double réglementation : celle relative au code de la construction et de l'habitation et celle relative aux établissements sociaux et médico-sociaux.

• La fonction logement

Les Foyers de jeunes travailleurs peuvent être :

- une structure collective composée principalement de logements de petite taille,
- un foyer-soleil comprenant un foyer central auquel sont rattachés des logements extérieurs situés dans d'autres immeubles,
- des logements diffus sous-loués à des bailleurs privés ou sociaux et destinés à l'hébergement provisoire ou d'urgence.

Toutes les structures sont aménagées de façon à proposer des espaces collectifs et des services. Ces logements peuvent être conventionnés à l'APL¹.

• La fonction socio-éducative

Définie dans le cadre du projet pédagogique de chaque structure et assurée par une équipe pluridisciplinaire, elle comprend :

- un accueil personnalisé,
- des activités liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé, les loisirs, la culture,
- l'information et l'aide aux jeunes sur les problèmes de la vie quotidienne en vue de leur autonomie,
- la participation des jeunes à la vie collective, aux activités, à l'organisation et à la gestion des instances de fonctionnement et du conseil d'établissement,
- l'insertion sociale et professionnelle ; cette aide nécessite la mise en œuvre effective d'un travail en réseau avec des partenaires locaux concernés par la politique du logement des jeunes.

• Les publics accueillis

Les FJT s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle. Toutefois, il est possible, dans certaines conditions, d'accueillir des jeunes de 25 à 30 ans.

Les personnes accueillies prioritairement sont :

- les jeunes travailleurs en situation de précarité,
- les jeunes demandeurs d'emploi,
- les jeunes en situation de décohérence ou de mobilité,
- les jeunes en formation sous divers statuts (apprentissage, formation en alternance, formation d'insertion, enseignement technique et professionnel, etc.),
- les jeunes couples,
- les adultes isolés ou familles monoparentales de moins de 30 ans,
- les étudiants en rupture sociale et familiale.

¹ Aide personnalisée au logement

Source : <http://www.unafo.org/les-foyers-de-jeunes-travailleurs.html>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 6 sur 9

Document 5

Brochure de la Résidence Habitat Jeunes Poitiers Couronneries

RHJ-PC

La **Résidence Habitat Jeunes Poitiers Couronneries**, à Poitiers, est gérée par l'association du centre socioculturel (CSC) Poitiers Couronneries. Ce CSC héberge dans ses locaux la Maison de quartier.

Elle accueille des jeunes de 16 à 30 ans de tous horizons en parcours résidentiel, en recherche d'une première expérience de logement, en insertion sociale ou professionnelle, en mobilité.

Agrément – Résidence sociale

Tous les logements sont agréés par la CAF ce qui permet aux jeunes résidents de bénéficier de « l'APL Foyer » dès le premier mois d'entrée dans le logement.

La durée du séjour est dépendante du projet du jeune. (Possibilité d'hébergement à la nuit).

Chaque jeune peut bénéficier, s'il le souhaite, d'un accompagnement personnalisé par un personnel qualifié.

Des animations socio-éducatives sont proposées aux jeunes par l'équipe de la Résidence.

Services proposés

- Accompagnement social, professionnel, administratif et à la vie quotidienne.
- Présence 24h/24 d'un membre de l'équipe.
- Laverie, lingerie, garage pour deux roues sécurisé.
- Salle conviviale, salles d'activités.
- Cuisine conviviale, grande salle de réunion avec TV, espace multimédia.
- Accès à Internet
- Des animations : culture, sports, accompagnement de projets.
- Accès à un gymnase.
- Participation aux activités du quartier
- Accès permanent aux activités du centre socioculturel de l'association.



171 places
Logements individuels
Équipement collectif



Une équipe de professionnels diplômés

- Directeur
- Chef de service habitat
- Chef de service socio-éducatif
- animateurs socio-éducatifs
- Accompagnateurs sociaux
- Conseillère habitat
- Secrétaire comptable
- Agent d'accueil et de sécurité
- Agent d'entretien

Pour tous renseignements :

Caroline DUPONT serviceeducatif@cscpc.asso.fr

Armelle BARITO rhj@cscpc.asso.fr

Source : D'après www.lelocal.asso.fr

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 7 sur 9

Document 6

Extrait du livret d'accueil de RHJ-PC

La Résidence Habitat Jeunes est composée de 171 places réparties en 125 logements du T1 au T4



Chaque logement est équipé de :
– une kitchenette
– une salle de bain avec toilettes
– une pièce principale meublée.

La structure est composée d'une centaine de **logements individuels** et d'**équipements collectifs**. Nous recevons des **jeunes de 16 à 30 ans** de toutes origines, qu'ils soient seuls ou en couple, apprentis, stagiaires, en formation, à la recherche d'un emploi, étudiants ou salariés. Des places sont réservées pour les migrants dans le cadre du CADA¹.



Durée du séjour

Le contrat de résidence est consenti pour une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction. Au-delà de la période prévue initialement, le contrat de résidence peut être éventuellement renouvelé sur accord des deux parties, et au vu de la situation personnelle du résident.

Nos ateliers

Nous vous accompagnons grâce à un programme riche et varié en animations.

Les ateliers d'aide, d'une heure trente chacun, vous sont proposés majoritairement l'après-midi. Vous pouvez assister à deux ateliers à la suite. Leurs horaires sont toujours les mêmes le premier entre 15h30 et 17h, suivi du deuxième entre 17h30 et 19h.

Voir la fiche spécifique ateliers de la RHJ, la demander à l'accueil.

Partenaires.

Les permanences des partenaires, quand elles existent, sont assurées les jeudis entre 15h30 et 17h30.

- **L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes**
- **L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes**
- **Conseil départemental de la Vienne** détache une assistante de service social le 3^{ème} jeudi de chaque mois pour la permanence.
- **Région Poitou-Charentes**
- **CAF**
- **Information Jeunesse**
- **Mission locale d'insertion du Poitou** détache un conseiller d'insertion professionnel le 2^{ème} jeudi de chaque mois pour la permanence.
- **AIDES** détache un bénévole de l'association le 1^{er} jeudi de chaque mois pour la permanence.

¹ CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

Source : D'après www.lelocal.asso.fr

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 8 sur 9

Document 7

Fiche spécifique ateliers

Nous travaillons en collaboration avec la Mission locale afin de vous guider vers une recherche d'emploi. Elle assure une permanence tous les 2^{èmes} jeudis de chaque mois.

Caroline vous accompagne sur l'atelier lié aux démarches administratives, le mardi dès 15h30. Elle poursuit jusqu'à 19h par son atelier de cuisine d'ici et d'ailleurs.

C'est uniquement le mercredi matin de 10h à 11h30 que Caroline peut assurer l'atelier de l'accompagnement vers l'emploi.

Margot, la conseillère habitat, n'est sur la résidence que le lundi après-midi à 15h30. C'est l'occasion, pour vous, de trouver une aide d'accompagnement dans la vie quotidienne.

Vous pouvez aussi retrouver Caroline, le lundi, à partir de 17h30, sur l'atelier multimédia, « les lundis du Web ». Cet espace vous est ouvert pour vos travaux informatiques mais aussi pour vous familiariser, vous perfectionner avec les outils numériques. Vous devez vous munir d'une clé USB.

Le mercredi après-midi, de 15h30 à 17h30, vous pouvez participer à des sports collectifs avec les enfants et les jeunes du quartier.

Chaque jeudi, de 19h à 22h, une soirée est proposée : un débat, une sortie sportive, une sortie culturelle, une sortie cinéma. Pour ces soirées, n'hésitez pas à faire des propositions à Caroline.

Votre présence est vivement conseillée. C'est l'occasion pour vous de rencontrer d'autres résidents.

Source : D'après www.lelocal.asso.fr

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1806-SPV CM 21 - 1	Session 2018	Page 9 sur 9